

France Relance : Barbara Pompili, Bruno le Maire et Alain Griset annoncent les lauréats de l'appel à projets « Entreprises engagées pour la transition écologique »

Le Lundi 17 mai 2021

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie des Finances et de la Relance et Alain Griset, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises dévoilent les résultats de l'appel à projets « Entreprises engagées pour la transition écologique » à destination des petites et moyennes entreprises (PME), dans le cadre de France Relance. Grâce à cet appel à projets, 134 entreprises lauréates bénéficient d'un accompagnement pour la commercialisation de produits et solutions innovants, favorables à l'environnement. Face à son succès, Barbara Pompili annonce une augmentation du budget de l'appel à projets « entreprises engagées pour la transition écologique ».



134 entreprises accompagnées pour diffuser leurs solutions pour l'environnement

Les petites et moyennes entreprises lauréates de cet appel à projets disposent d'une enveloppe forfaitaire de 100 000 euros, soit 13,4 millions d'euros au total, sous forme de subventions afin de soutenir les dépenses nécessaires à l'industrialisation et à la mise sur le marché de l'offre innovante : conception et mise en place du processus de fabrication, investissements permettant l'industrialisation, préparation de la levée de fonds, commercialisation de la solution.

Cette aide intervient à une étape déterminante où il est parfois délicat pour les entreprises de réunir les ressources nécessaires à un déploiement à grande échelle de leurs solutions, une fois la phase de développement terminée.

Les deux tiers des entreprises lauréates sont financés pour la première fois par l'ADEME, opérateur de ce dispositif. Cet indicateur valide la pertinence du dispositif pour toucher de nouveaux acteurs, mais également assurer une continuité de l'accompagnement de l'Agence auprès d'entreprises soutenues au stade de développement de leurs solutions.

Les entreprises lauréates sont basées sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les projets lauréats visent principalement les secteurs du bâtiment, des transports et de la mobilité ainsi que l'économie circulaire, mais également les énergies renouvelables, la gestion de l'eau, l'agriculture et l'industrie éco-efficientes.

La ministre de la Transition écologique s'est félicitée du succès de cet appel à projets, dans un contexte où plus de 300 nouveaux projets ont été reçus en avril 2021 et sont encore en cours d'instruction. Pour répondre à ce succès et accompagner davantage de projets innovants, Barbara Pompili a annoncé que le budget de l'appel à projets serait augmenté de 50% soit 8 millions d'euros supplémentaires.

Avec l'appel à projets « entreprises engagées pour la transition écologique », demain, notre pays pourra compter sur ce qu'il a de meilleur : l'esprit de conquête pour une nouvelle économie. Partout en France, ce sont des solutions opérationnelles qui sortent de terre : des matériaux biosourcés, de nouvelles lignes de recyclage ou d'assemblage de vélo, des robots inspectant les réseaux d'eaux, des capteurs de perte d'énergie dans l'industrie ou surveillant l'irrigation, etc. C'est un des acquis majeurs du plan de relance.

– Barbara Pompili